



18 Janvier 2022
Communiqué de presse

Generali Investments Partners confirme son engagement fort en faveur de l'investissement responsable et obtient, pour 7 des fonds/compartiments qu'elle gère, le " Label ISR "

Paris - Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio (ci-après « Generali Investments Partners »), poursuit son engagement en faveur de l'investissement responsable en Europe et obtient le Label ISR¹ pour 7 fonds actions, obligataires et monétaire, qui représentent un encours de plus de 2,2 milliards d'euros².

Cette démarche de labellisation, qui répond aux exigences croissantes des investisseurs français et européens en matière d'investissement responsable, est totalement cohérente avec la stratégie du Groupe Generali : développer et promouvoir une offre diversifiée de solutions d'investissement responsables, sur des actifs cotés et non cotés. Elle s'inscrit également dans l'approche du groupe Generali, en matière d'investissement responsable et de développement durable.

Les 7 fonds³ ayant obtenu le Label ISR - soutenu par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance – durant le mois de décembre 2021 sont :

4 compartiments de la SICAV luxembourgeoise Generali Investments SICAV ("GIS") dont la société de gestion est Generali Investments Luxembourg S.A. et qui a délégué la gestion à Generali Investments Partners :

- **Generali Investments SICAV (GIS) SRI World Equity**
- **Generali Investments SICAV (GIS) SRI Euro Premium High Yield**
- **Generali Investments SICAV (GIS) SRI Euro Green & Sustainable Bond**
- **Generali Investments SICAV (GIS) SRI Euro Corporate Short Term Bond**

3 OPCVM de droit français dont la société de gestion est Generali Investments Partners :

- **GF Europe Megatrends ISR**
- **Generali Euro Convertibles ISR**
- **Generali Trésorerie ISR**

Les compartiments et les fonds "Label ISR" mentionnés ci-dessus sont également classés Article 8 au sens de la réglementation européenne "SFDR".

Le Label ISR de l'Etat français est attribué, pour une durée de 3 ans renouvelable, au terme d'un processus strict d'audit et de labellisation mené par un organisme de certification agréé et indépendant. Le Label ISR constitue une référence et un standard de place française pour les investisseurs souhaitant participer à une économie plus responsable et donc plus durable. L'obtention du Label ISR témoigne ainsi de la rigueur des approches de Generali Investments Partners et du groupe Generali, tant en matière d'ESG (Environnement, Social, Gouvernance) qu'en matière d'engagement avec les émetteurs, dans le but d'assurer des bénéfices environnementaux et sociaux de ses investissements.

Tim Rainsford, CEO de Generali Investments Partners, a déclaré :

« Cette démarche de faire auditer et certifier les fonds gérés par Generali Investments Partners sur la base de notre approche ESG est une étape naturelle de notre stratégie de développement axée sur l'élargissement de l'offre de solutions avec une solide empreinte de durabilité. Les 7 fonds et compartiments gérés par GIP, aujourd'hui labellisés ISR, s'ajoutent aux 16 solutions ISR déjà proposées par notre écosystème des sociétés de gestion d'actifs telles que celles de Sycomore AM et Generali Real Estate S.p.A. Società di gestione del

Relations Médias Generali Investments
en France

T +33 1 47 23 90 48
generalinvestments@communication.com
generali-investments.com
generali.com



risparmio. Nos clients et partenaires européens ne peuvent, en effet, que bénéficier de notre large éventail de stratégies d'investissement actives, distinctes, durables et susceptibles de générer de la valeur à long terme. »

GENERALI INVESTMENTS

Generali Investments est une marque commerciale de Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio, Generali Insurance Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Generali Investments Luxembourg S.A. et Generali Investments Holding S.p.A., qui font partie du groupe Generali, établi en 1831 à Trieste sous la dénomination commerciale Assicurazioni Generali Austro-Italiche. Generali Investments est l'un des leaders dans les secteurs de l'assurance et de la gestion d'actifs, dont les encours s'élèvent à 577 milliards d'euros d'actifs (source : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio, au 30 juin 2021). Son modèle économique repose sur la combinaison de compétences clés en gestion d'actifs, de nouvelles philosophies d'investissement et de stratégies de pointe proposées par des boutiques spécialisées, le tout au sein d'une seule et même plateforme. Generali Investments s'appuie sur des compétences spécialisées, sur une expérience et un historique de performance de long terme ainsi que sur l'efficacité et l'innovation

Generali Investments SICAV (GIS) SRI World Equity, SRI Euro Premium High Yield, SRI Euro Green & Sustainable Bond et SRI Euro Corporate Short Term Bond sont des compartiments de Generali Investments SICAV (société d'investissement à capital variable et à compartiments multiples régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg), ayant pour Société de gestion Generali Investments Luxembourg S.A., qui a délégué la gestion de ce compartiment à Sycomore Asset Management et la coordination de l'activité marketing à Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio

GF Europe Megatrends ISR, Generali Trésorerie ISR sont des SICAV (société d'investissement à capital variable) de droit français dont la société de gestion est Generali Investments Partners S.p.A Società di gestione del risparmio.

Generali Euro Convertibles ISR est un FCP (fonds commun de placement) de droit français dont la société de gestion est Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio

Les informations contenues dans le présent document relatives aux produits et services fournis par Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio sont exclusivement données à titre purement informatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie, une offre, une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du fonds. Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation implicite ni explicite d'une stratégie ou d'un conseil en investissement. Avant toute transaction, l'investisseur doit avoir pris connaissance des documents réglementaires en vigueur qui lui ont été communiqués. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant d'adopter toute décision d'investissement, le client doit lire attentivement, le cas échéant, la documentation d'offre (y compris le DICI, le prospectus et le statuts du fonds et/ou des compartiments), qui doivent être remis avant toute souscription. La documentation relative à l'offre est disponible à tout moment, gratuitement et dans les langues concernées sur notre site Internet (www.generali-investments.com) et auprès des distributeurs. Une copie papier de la documentation de l'offre peut également être demandée gratuitement à la Société de Gestion. Veuillez noter que la Société de Gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation du fonds concerné conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Pour un résumé de vos droits d'investisseur et des directives relatives à une action individuelle ou collective pour un litige sur un produit financier au niveau de l'UE et dans votre pays de résidence, veuillez-vous référer à la documentation d'offre du fonds ainsi qu'au Document d'information contenu dans la rubrique « Nous connaître » sur le lien suivant : www.generali-investments.com

1. Investissement Socialement Responsable (ISR). Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.llelabelisr.fr. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

2. Au 30 novembre 2021.



³ Les fonds mentionnés dans le présent document sont agréés soit par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), soit par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et autorisés à la commercialisation en France ou éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement, il vous appartient de vérifier si le fonds est autorisé à la commercialisation dans les autres pays concernés et si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans ce fonds.